

## Les élus du groupe

Joëlle  
BEAUVALLETMichel  
BRARDMichel  
BREFFYClaude  
BOURDINChristophe  
CHAILLOUJacques  
GIRAULTGuy  
PARMENTIERMicheline  
PRAHECQThierry  
SOLERDavid  
THIBERGE

# Lettre des élus du Groupe Socialiste Vert Républicain Conseil Général du Loiret

## SPECIAL SESSION MARS 2009

### David Thiberge : La gare routière d'Orléans



**J**l me semblait que la politique du Conseil Général en matière de transport public était une politique plutôt intelligente. Les déplacements à 2€, la réflexion sur l'intermodalité des réseaux de transport public sont des idées intelligentes. Aussi quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre par la presse la fermeture de la gare routière d'Orléans. Il est important de placer une gare routière à proximité immédiate du centre ville, des trains et du réseau de transport urbain. Avec cette décision, c'est 5000 personnes qui vont voir leur vie quotidienne modifiée, surtout des jeunes et des personnes fragilisées. Si ce projet entre dans le cadre d'une réorganisation générale visant à optimiser l'entrée des cars du réseau interurbain dans l'agglomération et à placer aux portes de l'agglomération un certain nombre de noeuds inter modaux, il faut l'étudier de manière plus approfondie avec l'agglomération d'Orléans, la Région responsable du TER, la S.N.C.F. afin de mettre en place une solution correspondant aux besoins. Or l'annonce faite à la presse ne met pas en avant cette réorganisation. Travaillons ensemble dans ce sens au sein de l'assemblée départementale afin de mettre en place une solution répondant aux problèmes

### Claude Bourdin: Le grand équipement sportif d'Orléans



**N**ous constatons l'insuffisance qualitative des nos grands équipements sportifs dans le Loiret. Mais un débat, un peu surréaliste, s'est instauré sur le projet d'un grand stade, d'une grande salle de sport dont l'agglomération a besoin. Je pense d'ailleurs qu'une salle de 5000 à 7000 places serait plus opportune qu'une salle de 10000 places qu'on risque de ne pas remplir souvent. Je déplore l'incohérence des déclarations faites, l'insuffisance de concertation des décideurs. Le lieu choisi est particulièrement enclavé et sans desserte de transport en commun. Le pôle nord de l'agglomération semble mieux adapté pour accueillir ce type d'équipement et je tiens à rappeler une nouvelle fois que le stade de la vallée est sous-utilisé. Je me réjouis par contre que cet équipement abrite un centre de formation pour les sportifs de haut niveau, ce qui d'ailleurs implique directement le Conseil Général. Dans ce projet, le Conseil Général n'est pas décideur mais il est fortement concerné car ces choix structurants sont d'intérêt départemental. Ce sont tous les habitants du département qui accompagnent le basket, le judo, le foot et tous les sports.

### Christophe Chailou: la situation des équipementiers automobile



**L'**annonce brutale, à St Jean de la Ruelle, de la fermeture de l'entreprise Deutsch et donc la perte de 63 emplois ainsi que la suppression de 50 emplois chez Federal Mogul m'obligent à attirer votre attention sur la situation des équipementiers automobiles. Il faut regarder en face les conséquences économiques et sociales de cette situation. Tout d'abord, une augmentation du nombre de chômeurs qui sont des citoyens de notre département et qui sont également des consommateurs faisant vivre le tissu local. Ensuite la disparition de tout un pan de l'industrie. A la sortie de la crise, on ne trouvera plus de pièces de rechange en France. Il y a d'un côté un plan national annonçant des milliards pour les deux grands constructeurs nationaux et de l'autre des engagements du gouvernement en faveur des équipementiers sans commune mesure avec les milliards donnés aux constructeurs. La part d'un constructeur dans la fabrication d'un véhicule n'est pourtant que de 25%. En discutant avec les chefs d'entreprises, les syndicats et les employés, je constate que rien ne leur revient. Je voudrais souligner la grande responsabilité des constructeurs qui se comportent de façon inacceptable vis à vis de leurs sous-traitants. Les petites et moyennes entreprises sont en très grande difficulté, il faut maintenant une vraie solidarité nationale, l'Etat devant jouer tout son rôle.

**Plus de  
300 Enfants  
handicapés  
attendent d'être  
scolarisés dans  
le Loiret**

## **Michel Brard :** **La scolarisation des enfants handicapés**



**S**uite à une étude très poussée effectuée par le pôle enfant de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, je tiens à attirer votre attention sur la scolarisation des enfants. La loi de 2005 oblige à une scolarisation de tous les enfants ; or, dans le Loiret, plus de 300 enfants handicapés ne peuvent pas être scolarisés faute de place (il manque plus de 100 places en milieu scolaire ordinaire et plus de 200 places en milieu médico-social). Bien que ce sujet soit de la responsabilité de l'Etat, l'Assemblée Départementale est concernée à deux titres. Tout d'abord parce que ce problème concerne des familles du département et ensuite parce que certains d'entre nous siègent dans les commissions chargées d'orienter ces enfants. Or aujourd'hui nous faisons des orientations en sachant pertinemment que la solution proposée n'existe pas. Ceci n'est pas acceptable et il faut qu'un effort significatif soit fait dans le Loiret pour la rentrée prochaine. Je souhaite que notre assemblée sollicite l'ensemble des parlementaires du département afin qu'ils agissent au niveau national et que l'Etat donne des moyens supplémentaires au Loiret.

## **Joëlle Beauvallet:** **la maison de l'enfance et la maison des adolescents**



**J**l y a 3 ans, je m'exprimais en séance devant les conditions d'hébergement des mères et des enfants à la maison de l'enfance, lesquelles conditions représentaient une violence supplémentaire dans l'accueil de ces personnes déjà éprouvées. Aujourd'hui, je tiens à saluer la qualité des nouveaux équipements de la « maison de la mère et de l'enfant » et de la « maison des adolescents » inaugurés la semaine dernière. Ces équipements permettent au personnel d'accompagner les publics en difficultés en leur offrant des conditions d'hébergement dignes et organisées de façon à favoriser l'autonomie des personnes et à activer leur démarche d'insertion. C'est un excellent travail qui prouve que la confiance et la concertation sont importantes. J'espère néanmoins que le service de restauration de la maison de l'enfance sera choisi en interne pour répondre aux exigences de qualité et d'adaptation alimentaire utiles à chacun de ses publics.

## **Les Travaux d'Intérêt Généraux**

**J**e sais que les services sociaux du tribunal d'Orléans ont demandé au Conseil Général que soient accueillis dans ses services des personnes en TIG. Quelle réponse peut être apportée sachant que nous avons des services susceptibles d'accompagner ce public dans des chemins de réinsertion?

## **Thierry Soler :** **Planète Loiret**



**A**vec Planète Loiret, je me réjouis de voir que le Conseil général essaie d'aménager le département de manière compatible avec les attentes de nos concitoyens en matière économique, sociale, environnementale sans compromettre les besoins des générations futures. Mais je m'interroge sur ce que sera réellement cette initiative. S'agit-il simplement d'une rencontre avec les chambres consulaires, qui sont en avance par rapport à l'Assemblée Départementale en matière de développement durable ? Qui pilote réellement Planète Loiret ? Y-a-t-il un groupe de travail sur Planète Loiret et les nouveaux élus peuvent-ils s'y intégrer ? Le département veut développer la filière bois en semblant ignorer que la région a déjà travaillé sur le sujet ; que fait le groupe de travail sur l'élimination des déchets ménager et assimilés ? Quand pourrons-nous donner un avis sur les deux Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) ? Il devait y avoir en mars 2009 des Assises sur les espaces naturels sensibles afin que les acteurs concernés se réunissent et débattent de l'utilisation de cette nouvelle taxe, quand ces assises auront-elles lieu ?

**Toutes ces  
questions  
sont restées  
sans réponse**



## Micheline Prahecq : La réforme des collectivités locales



**C**rise économique, chômage : les collectivités cherchent à apporter leur soutien aux victimes de la crise et c'est dans ce contexte que, bien loin des réalités sociales, le président de la République lance une réforme certes très importante mais déconnectée de la réalité de nos concitoyens.

Très attachés à la décentralisation qui a permis de construire une action publique plus efficace, plus réactive et plus respectueuse des deniers publics (Ex : les lycées et les collèges, les transports régionaux, la mise en place du RMI, APA...) Nous voulons une décentralisation plus aboutie et ambitieuse. C'est trop important pour agir dans l'urgence et bricoler vite fait une réforme qui a le mérite de faire des mécontents dans tous les rangs.

Au départ, M. Attali a proposé de supprimer les conseils généraux : je me souviens de vos vœux en 2007 M. le Président !

Puis l'évolution semblait conduire vers la suppression des régions ; j'ai enregistré vos discours M. le Président ; finalement le rapport de la commission Balladur fait un mix du tout. Ne vous y trompez pas, nous sommes pour l'acte 3 de la décentralisation dans certaines conditions. Mais il ne faut pas partir de fausses notions :

- Trop d'échelons ? 21 pays sur 27 ont le même nombre de strates administratives que nous et fonctionnent bien.
- Enchevêtrement des compétences ? Seulement 10% des compétences officielles se chevauchent mais il faut malgré tout clarifier le rôle de chaque collectivité. Malgré tout CG45 et région centre ont démontré qu'il y avait la possibilité de travailler ensemble sur la formation des Rmistes. Clarifier les compétences, c'est important, nous le souhaitons, nous le demandons. Les véritables doublons sont bien souvent le fait de l'état qui n'est pas allé au bout de la décentralisation et maintient des services après avoir transféré les compétences aux collectivités. Philippe Seguin a tenu le même discours dimanche soir à la télévision.
- Moins de dépenses publiques ? c'est à voir, faudrait-il moins d'enseignants, d'infirmières après la réforme ?

L'échelon régional est pertinent pour l'aménagement des territoires, la recherche, l'innovation, l'échelon départemental a fait ses preuves en matière de solidarité et d'action sociale.

**Nous voulons :**

- une clarification des blocs de compétences
- une réelle autonomie fiscale
- la suppression des doublons
- un état recentré sur ses compétences et qui cesse de demander toujours plus aux collectivités en transférant des compétences sans les moyens correspondants
- le respect de l'élection démocratique. Nous refusons la mise en place d'un système compliqué et illisible qui ferait élire des sortes de grands élus qui siègeraient aux CR et CG. Ceci consisterait à jouer contre le département en affaiblissant la proximité qui le caractérise et cela affaiblirait la région qui deviendrait une fédération de cantons. Il faut un vrai scrutin de liste c'est le seul moyen pour obtenir la parité

Il faut un vrai débat démocratique sans arrière pensées électorales et ne pas faire du charcutage territorial à l'insu des habitants. Le rapport Balladur sera-t-il suivi des mêmes effets que le rapport Attali en ce qui concerne les territoires et les collectivités locales ? En tout cas si nous en croyons Pierre Mauroy « ses travaux cachaient une arrière pensée politique » et d'ajouter « j'ai le sentiment d'une occasion manquée ».

A l'étranger au moment de la remise du rapport Balladur, je n'avais que la presse nationale mais j'ai bien senti qu'il se passait quelque chose d'important localement car un journaliste m'a appelé pour avoir mes réactions, je n'avais pas alors compris mais loin d'ici, je me suis abstenue. Quelle n'a pas été ma surprise en découvrant en rentrant que vous étiez prêt à abandonner le Loiret à l'Île de France. Vous défendiez a priori la nécessité de redécoupages territoriaux, vous en profitez pour égratigner la région (sans oublier une fois de plus l'université) qui serait faite d'un agrégat de territoires hétéroclites, avec des départements qui n'auraient rien en commun. Encore ce matin, vous faites allusion à la liaison Orléans Chartres qui tarde à venir en oubliant totalement que c'est l'état qui s'est désengagé et que seule la région intervient. Quelle drôle d'idée ! Certains de vos amis tiennent des propos identiques pour l'Eure et Loire par exemple. Que se passe-t-il ? Brouillage des cartes, pour permettre de laisser passer l'essentiel ? Écran de fumée ? En tout cas cela est bien orchestré. Nous vous disons d'emblée que nous ne sommes pas d'accord. Pourquoi ? Notre département a une histoire qui soude ses habitants, ce n'est pas un morceau de désert et encore on se bat pour des morceaux de désert. Nous avons une identité, une histoire, une culture, un cadre de vie. Orléans ne doit pas être la grande couronne de Paris même si comme vous le dites elle sera toujours à 120kms de la capitale. Je me souviens de la création de l'association des villes à une heure de Paris qui précisément avaient en commun de ne pas vouloir se faire absorber, ne pas devenir banlieue parisienne. Qu'avons-nous à gagner ? Nous préférons être un département fort dans une région équilibrée. Et si ces discussions nous donnaient l'occasion de travailler à l'axe ligérien, tirant profit de notre classement au patrimoine mondial ! Comment et pourquoi amputer la Région centre de sa capitale régionale et du Loiret ? L'action régionale est bien ancrée dans les six départements, elle se préoccupe de chacun et de l'extérieur vous vous permettez de dire que ces départements n'ont rien en commun. NON M. le Président, nous ne voulons pas être des banlieusards, nous voulons continuer à œuvrer pour les habitants du Loiret. Finalement M. le président peut-être rêvez-vous à devenir un 4-5, juste après le 9-3 ? Votre discours de ce matin est très inquiétant : vous parlez d'abord de « réflexion personnelle » puis d'une « idée qui peut faire son chemin » et d'une « hypothèse à étudier ».

Nous voulons l'acte III de la décentralisation pour dynamiser nos territoires, ceux dans lesquels nous vivons, ceux pour lesquels nous travaillons, dans le respect de notre identité ligérienne autour de la capitale régionale Orléans. Je vous suggère M. le Président de nous faire voter pour savoir qui est d'accord pour que le Loiret soit rattaché à l'Île de France. Si la majorité le souhaite, alors repoussons à plus tard un certain nombre de délibérations qui n'auraient plus leur sens dans ce nouveau contexte et si nous sommes attachés au Loiret en Région Centre alors mettons-nous rapidement au travail.

## Les interventions de vos élus durant les délibérations

Durant cette session, le groupe des élus socialiste, vert et républicain a dû se partager. En effet, compte tenu de la gravité de la situation économique et sociale, alors qu'une partie des élus restaient en session pour assurer les votes nécessaires à l'expression du groupe, d'autres participaient à la manifestation du 19 mars aux côtés de la population.

Vos élus ont effectué des remarques sur les délibérations suivantes :

- Aide à la filière bois : vos élus regrettent que les agglomérations d'Orléans et de Montargis soient exclues de l'aide du Département en faveur d'installations de chaufferies bois et des constructions bois dans les équipements des collectivités.
- Favoriser le dynamisme économique: les élus du groupe demandent qu'un ajout soit effectué dans la convention entre le Département et la Chambre de Commerce et d'Industrie afin que les entreprises s'engagent à favoriser le travail des personnes aidées dans le cadre du RSA (Revenu de Solidarité Active).
- Construction du collège de Ste Geneviève des bois : Vos élus n'ont pas voté en faveur de ce projet. Cette décision n'est pas une opposition à la construction de ce collège mais une opposition à la procédure utilisée par le Département pour cette construction. En effet, le Département utilise un Partenariat Public Privé dans cette opération. La loi du 28 juillet 2008 précise que ces contrats ne peuvent être conclus que si le projet présente soit une complexité soit un caractère d'urgence. Les élus du groupe considèrent que le projet du collège de Ste Geneviève ne présente ni complexité, ni urgence permettant d'avoir recours à un contrat PPP. Surtout qu'à la dernière seconde, la majorité départementale a inclus la restauration et l'entretien quotidien du collège dans ce contrat.
- Le schéma directeur cyclable : les élus demandent que le rayon pris en compte pour l'installation de pistes cyclables autour des collèges passe de 3 à 8 km.
- Vos élus votent favorablement le maintien des taux des 4 taxes (habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti et Taxe professionnelle) qui restent parmi les plus faibles des départements français.
- Déviations de Jargeau- St Denis de l'Hôtel: les élus présents ont redit que s'ils pouvaient comprendre l'utilisation du PPP pour le pont (complexité du projet), ils ne la trouvent pas justifiée pour réaliser les voiries attenantes. Les présents se sont donc abstenus. Sur le fond du dossier, cad. l'opportunité de construire le pont, des avis divergeants existent dans notre groupe.

**Nous contestons  
un recours  
systématique au  
contrat de  
Partenariat  
Public Privé !**

Pour nous contacter

Groupe des élus Socialiste-Vert-Républicain du  
Conseil Général du Loiret  
Anne Besnier  
48 bd Alexandre Martin  
45000 ORLEANS  
Tel: 02 38 77 96 30  
Fax: 02 38 77 94 27  
Groupesocialistevertrepublicain.cg45@orange.fr